

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4754>



# Prochain stage TZR le 26 mars 2015, à DIJON

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Exercice de nos métiers - TZR -



Date de mise en ligne : jeudi 12 février 2015

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Peut-on rire de tout ? Oui, on le sait, mais pas avec n'importe qui ! Ainsi, certains chefs d'établissement ont dû se payer une bonne tranche de rigolade en lisant dans le Vadémécum TZR (au fait oui, le rectorat l'a enfin retrouvé et il s'applique depuis le 1er janvier) « *Le chef d'établissement de RAD doit tenir compte du fractionnement de l'activité du TZR pour mesurer son investissement* ». Grisés par le fou rire, en voilà même qui ont écrit sur la notice de notation « *rayonnement insuffisant* » ; « *TZR sans affectation* ». Une appréciation (!) lapidaire qui fait rire jaune de l'autre côté du bureau...

Au concours de blagues potaches, la concurrence fait rage ! « *cela fait quand même 3 mois que vous êtes payé 4h à rien faire !* » (rires) ; « *tiens, voilà la remplaçante du remplaçant* » ; « *pourquoi tu ne passes pas le concours* » ; « *t'es surveillante ?* » : chefs, collègues, élèves, tout le monde y va de sa plaisanterie sur ce symbole du second degré qui semble faire l'unanimité !

Les TZR eux-mêmes ont concocté la recette rectorale du TZR :

Réservez 5 ans minimum de votre vie à avaler des connaissances pour espérer obtenir le CAPES, laissez reposer un an si vous avez du bol sinon ce sera une année de stage pourrie, ajoutez deux établissements bien éloignés et saupoudrez d'un 3ème en REP pour pimenter le tout. Mixez les EDT salés, diluez avec 4 ou 5 niveaux pour éviter les grumeaux et enfournez le tout avec nos demandes de remboursements de frais. Dégustez avec modération (pour éviter tout risque d'écoeurement) jusqu'à obtention d'un poste fixe (c'est à dire pendant au moins dix ans !) accompagnez, selon votre goût, avec un coulis d'antidépresseurs et là, vous obtiendrez la vie rêvée d'un TZR !

Si le rire est la meilleure arme, il n'y a pas de bonne défense sans une bonne connaissance de ses droits : nous vous invitons, syndiqués ou non syndiqués, habitués ou novices à participer **au prochain stage TZR le 26 mars** . On peut aussi résister, envers et contre tout.

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

**Programme prévisionnel**

**COMMENT S'INSCRIRE ?**

1) **Envoyez la demande d'autorisation d'absence par voie hiérarchique au recteur avant le jeudi 26 février** (en raison des congés, préférez l'envoyer avant le vendredi 20 février).

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/odt-251e4.svg>

**Modèle d'autorisation d'absence**

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/rtf-a14e8.svg>

**Modèle d'autorisation d'absence**

2) **Faites-nous parvenir rapidement votre inscription** en nous écrivant par mail.